Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1570

Artikel: Elections fédérales : la campagne sur la Toile
Autor: Delley, Jean-Daniel / Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021480

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La campagne sur la Toile

La confrontation électorale se fait virtuelle. Les candidats s'affichent sur les sites Internet. Les citoyens jouent à voter avant le vote. Avant que la politique retourne à la réalité des affaires en chair et en os.

Les élections virtuelles que proposent plusieurs sites Internet ne présentent guère d'intérêt, privées qu'elles sont de toute représentativité (*DP* n° 1569). Les sites qui les proposent cherchent avant tout à attirer le chaland: il s'agit de valoriser la galerie de portraits des candidats qui ont payé pour y figurer. Ces derniers ont versé entre nonante et cent cinquante francs pour une présentation sommaire; entre trois cents et mille cinq cents francs pour une présence plus développée (portrait vidéo, site).

La multiplication de ces sites ne facilite pas le travail de l'électrice et de l'électeur. Pourquoi la Confédération n'assumerait-elle pas elle-même ce travail, par exemple sur le site du Parlement, par ailleurs fort bien fait?

Par contre, la possibilité de comparer ses propres préférences à celles des partis et des candidats est plus intéressante. Nous avons mentionné le site *smartvote. ch* qui, sur la base de vingt-quatre (test rapide) ou septante questions, permet à l'internaute de trouver les personnalités politiquement les plus proches de lui. Le site *politspiegel. ch* propose ce service depuis cinq ans déjà sur la base de sujets d'actualité traités par le Parlement. Plus récent, *parlarating. ch*, archive les votes nominaux depuis 1971. Il classe les députés sur une échelle gauche-droite de -10 à +10 en fonction de leur comportement de vote au parlement. L'internaute peut également faire le test pour se situer sur cette échelle et connaître les parlementaires qui lui sont le plus proches. Le site *swisspolitics. org*, un site de Radio suisse internationale, offre également un test de concordance sur la base de dix-huit sujets récents. Quant à *politarena. ch*, édité par la presse du groupe Coop, il a soumis vingt-quatre thèses aux partis suisses. En prenant à son tour position, l'internaute peut connaître sa proximité à l'égard de ces derniers.

Des informations utiles

Certains de ces sites et d'autres encore présentent des informations plus ou moins utiles à l'électeur. Le site de l'Assemblée fédérale - *parlament. ch* - propose la liste de tous les candidats, les résultats détaillés des élections fédérales de 1995 et 1999, la répartition des sièges au Conseil national et le taux de participation depuis 1919, date de l'introduction du système proportionnel. A l'adresse *swisspolitics. org* on peut même faire une incursion dans l'éducation civique: dossiers sur la démocratie, le fédéralisme, glossaire électoral, explication de l'initiative, du référendum et de la pétition. Même souci chez *voteyoung. ch*, le site du Conseil suisse des associations de jeunesse qui explique le système électoral.

Il faut encore mentionner les dossiers spéciaux disponibles sur les sites de tous les grands journaux: programmes des partis, bilan de législature, principaux thèmes de la politique fédérale.

Enfin le site de la Société pour la recherche sociale pratique (GfS) - *polittrends. ch* - diffuse son baromètre électoral, cinq livraisons depuis 1991, un baromètre peu fiable pour la prédiction des résultats d'octobre prochain, mais qui permet aux partis d'affiner leur image et de muscler leur action, et surtout aux médias d'animer le feuilleton électoral. *jd*

Président.ch

Quand Pascal Couchepin parle de renforcer la présidence du Conseil fédéral en pouvoir (y rattacher les affaires étrangères) et en durée (quatre ans), il est soupçonné de prendre la pose pour lui-même. Imperator. En fait, il aborde un problème réel que nous avions analysé. (cfr. «Qui représente la Suisse à l'étranger ?» " *DP* n°1549). Incontestablement, le président de la Confédération, considéré comme chef d'Etat, a pris une dimension nouvelle. Il représente la Suisse dans tous les grands rendez-vous. Il passe avant le chef du Département des affaires étrangères, comme un premier ministre ou comme un chef d'Etat, quand bien même il n'y a ni prédominance ni subordination de l'un à l'autre. De surcroît, la solution Couchepin de rattacher à la présidence les affaires étrangères a été longtemps pratiquée en Suisse. Elle n'a été abandonnée que devant les inconvénients du tournus trop rapide des départements.

Aujourd'hui cette formule ne serait concevable qu'avec une présidence plus longue, de quatre ans en principe. Autre problème : la surcharge des conseillers fédéraux. Un collège de neuf membres serait souhaitable. Mais il implique lui aussi une présidence renforcée. Devant les difficultés d'une présidence plus forte qui pourrait porter atteinte à l'égalité des conseillers, chaque fois est proposée une solution qui élude la question de fond : mettre à disposition du président tournant une structure présidentielle permanente (chancellerie, cabinet diplomatique).

Mais l'enjeu réel, c'est la répartition collégiale du pouvoir. Un président renforcé donnerait figure à une majorité, celle qui l'aurait élu. Ce serait un pas significatif vers une formule de type parlementaire, quoique étroitement surveillée par la démocratie directe.

Faut-il souhaiter cette évolution ? C'est la question à débattre. Elle n'apparaîtra guère comme thème électoral dans les semaines qui viennent. Mais il deviendra nécessaire, et dans un avenir assez proche, de trancher. *ag*